

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-JEANNE-D'ARC

Le 05 octobre 2015 avait lieu une réunion ordinaire du conseil municipal tenue à 20h00 au Centre municipal.

Étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Yvan Pilote, maire, les conseillers : François Théberge, Jules Bernier, Martin Hudon, Berthold Allard et Michel Gagnon. Était absent monsieur le conseiller Michel Roberge. Régis Martin, secrétaire-trésorier était aussi présent.

15.10.139 *ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR*

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon
et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'y inscrire de nouveaux items jusqu'à épuisement de l'ordre du jour.

15.10.140 *PROCÈS-VERBAL*

ATTENDU que le conseil municipal a déjà pris connaissance du procès-verbal du 14 septembre 2015;

Il est proposé par monsieur François Théberge
et résolu unanimement :

Qu'il y ait dispense de lecture du procès-verbal du 14 septembre 2015.

15.10.141 *ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL*

Il est proposé par monsieur Martin Hudon
et résolu unanimement :

Que le procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2015 soit adopté sans amendement.

15.10.142 *COMPTES*

Il est proposé par monsieur François Théberge
et résolu unanimement :

Que la liste de comptes numéro 9, septembre 2015, au montant total de 123,720.48 \$ est acceptée démontrant une liste des comptes payés au montant de 18,034.03 \$, une liste des salaires payés au montant de 17,756.97 \$, une liste des comptes à payer au montant de 87,929.48 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à payer les comptes.

** *CORRESPONDANCE*

Monsieur le maire procède à la lecture de la liste de la correspondance et les sujets suivants font l'objet d'une résolution :

15.10.143 *SUBVENTION COMITÉ D'HORTICULTURE DE STE-JEANNE-D'ARC POUR L'ANNÉE 2016*

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon
et résolu unanimement :

D'accorder une aide financière de 1000 \$ au Club d'horticulture de Sainte-Jeanne-d'Arc pour l'année 2016 à prévoir sur le prochain budget municipal.

15.10.144 *REMERCIEMENT AU COMITÉ D'HORTICULTURE*

Il est proposé par monsieur Jules Bernier
et résolu unanimement :

D'adresser des remerciements et des félicitations au Comité d'horticulture de Sainte-Jeanne-d'Arc pour leur collaboration à l'embellissement de la municipalité.

15.10.145 *DOMMAGE CAUSÉ À DE JEUNES ARBRES LORS DU
DEBROUSSAILLAGE SUR LA ROUTE DES COLLAR*

Il est proposé par monsieur François Théberge
et résolu unanimement :

D'offrir aux propriétaires du lot 26 adjacent à la route des Collar de replanter des épinettes blanches par le personnel de la municipalité pour remplacer celles qui ont été coupées lors du débroussaillage de fossé en bordure de la route des Collar.

** FIN DE LA CORRESPONDANCE

15.10.146 *NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU)*

CONSIDÉRANT que deux mandats au Comité consultatif d'urbanisme prennent fin;

CONSIDÉRANT madame Lise Hudon accepte de renouveler son mandat et madame Anne-Marie Lemieux ne le renouvelle pas;

CONSIDÉRANT que monsieur Daniel Boivin, résident au 444, Route 169 est intéressé à siéger au CCU;

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement :

Que madame Lise Hudon, résident au 438, rue Principale et monsieur Daniel Boivin, résident au 444, Route 169 soient nommés au Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc pour un mandat de 2 ans.

15.10.147 *PONCEAU CHEMIN LAPOINTE – COURS D'EAU PÈRE
CHIQUETTE*

CONSIDÉRANT que la MRC de Maria-Chapdelaine a procédé à des travaux dans le cours d'eau Père-Chiquette afin de lui redonner son profil de conception d'origine;

CONSIDÉRANT que le ponceau du chemin Lapointe dans le cours d'eau Père-Chiquette doit être refait pour le mettre au profil d'origine;

Il est proposé par monsieur Berthold Allard
et résolu unanimement :

De procéder à des travaux de remplacement du ponceau sur le chemin Lapointe dans le cours d'eau Père-Chiquette par un ponceau en TTOG de 1600 millimètres de diamètre tel que recommandé par monsieur François Potvin de la MRC de Maria-Chapdelaine;

D'approprier une partie de la subvention discrétionnaire du député accordée dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2015-2016.

15.10.148 RECLAMATION DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS
LAVOIE – *Domage à son véhicule automobile*

Il est proposé par monsieur Martin Hudon
et résolu unanimement :

De rembourser les frais de remplacement de 2 jantes de roues et un pneu endommagé sur le véhicule de monsieur Jean-François Lavoie dans une excavation faite par la municipalité en bordure de la rue Principale non signalée et masquée par l'eau de pluie.

** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h55, monsieur Martin Hudon propose la levée de l'assemblée. Acceptée à l'unanimité.

Yvan Pilote, maire

Régis Martin, secrétaire-trésorier